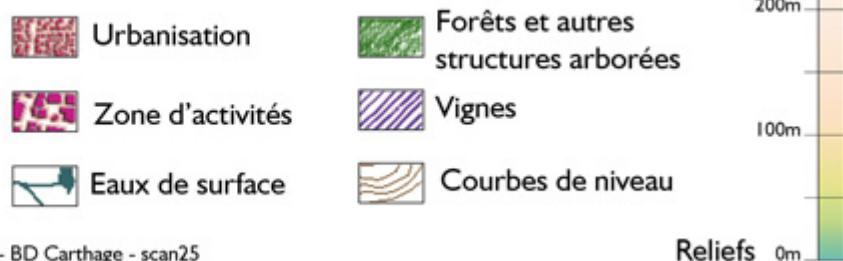


## A2. Le Sauternais

+

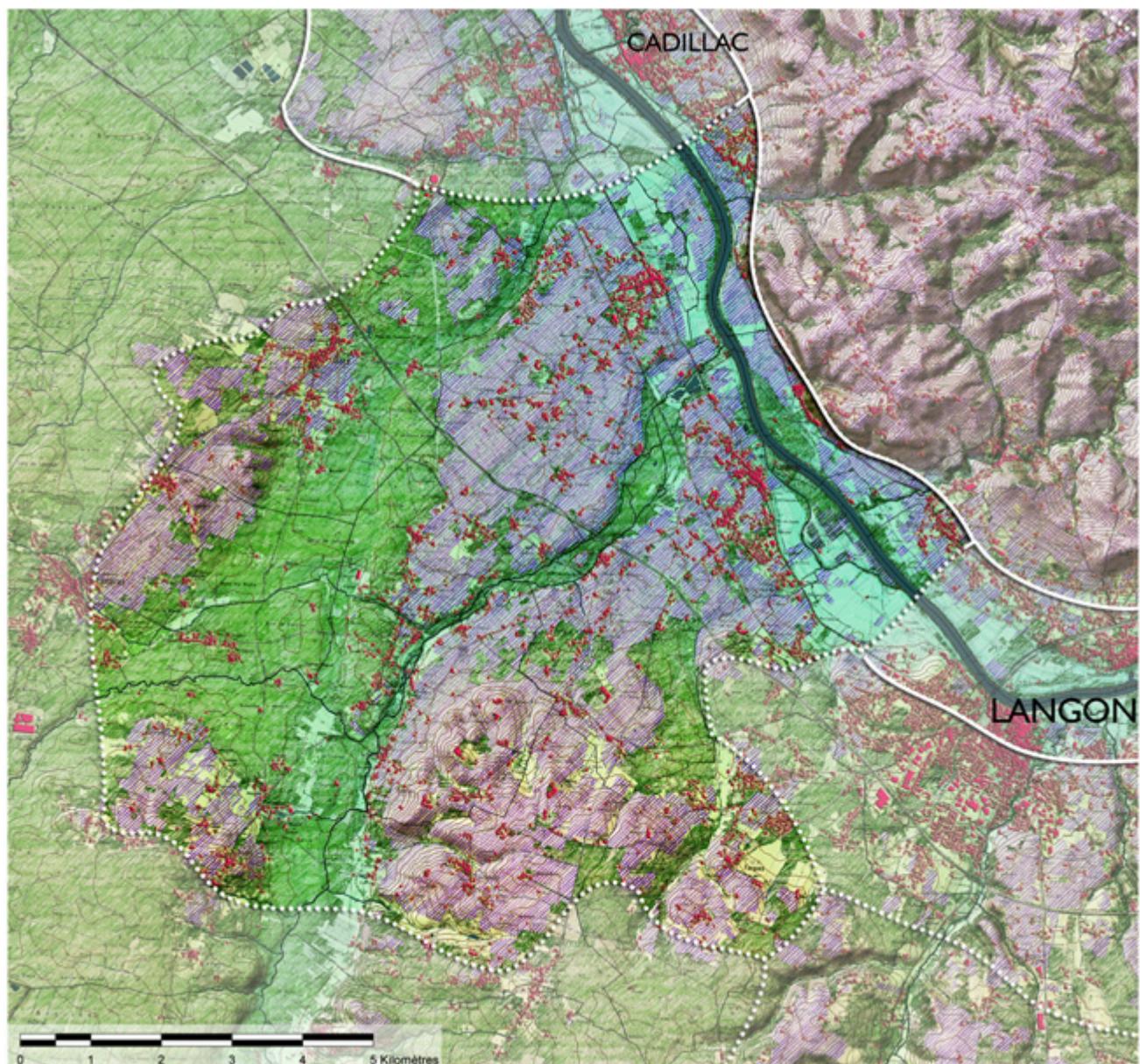
### Légende

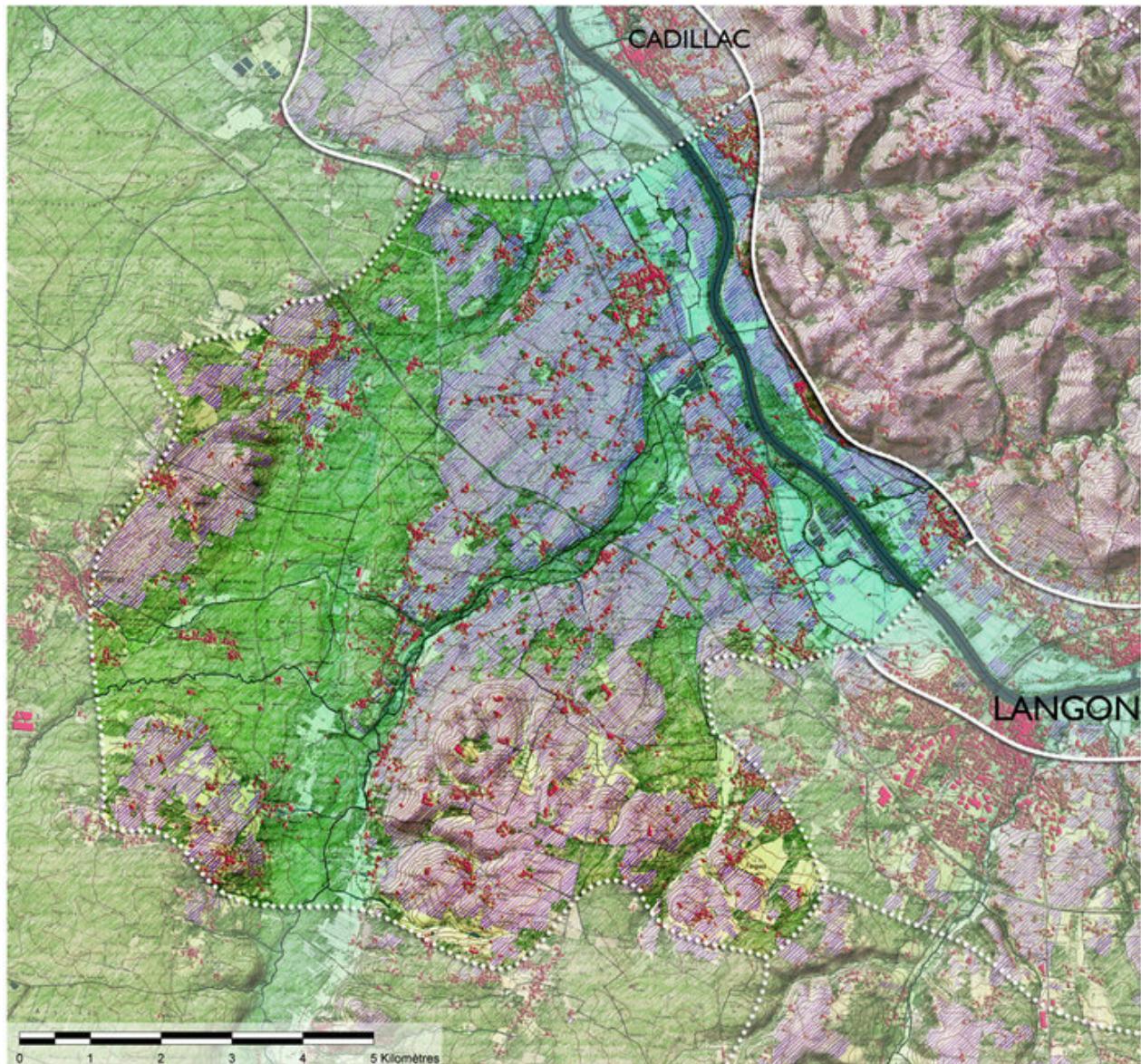
- Limite franche d'unité de paysage
- Limite progressive d'unité de paysage

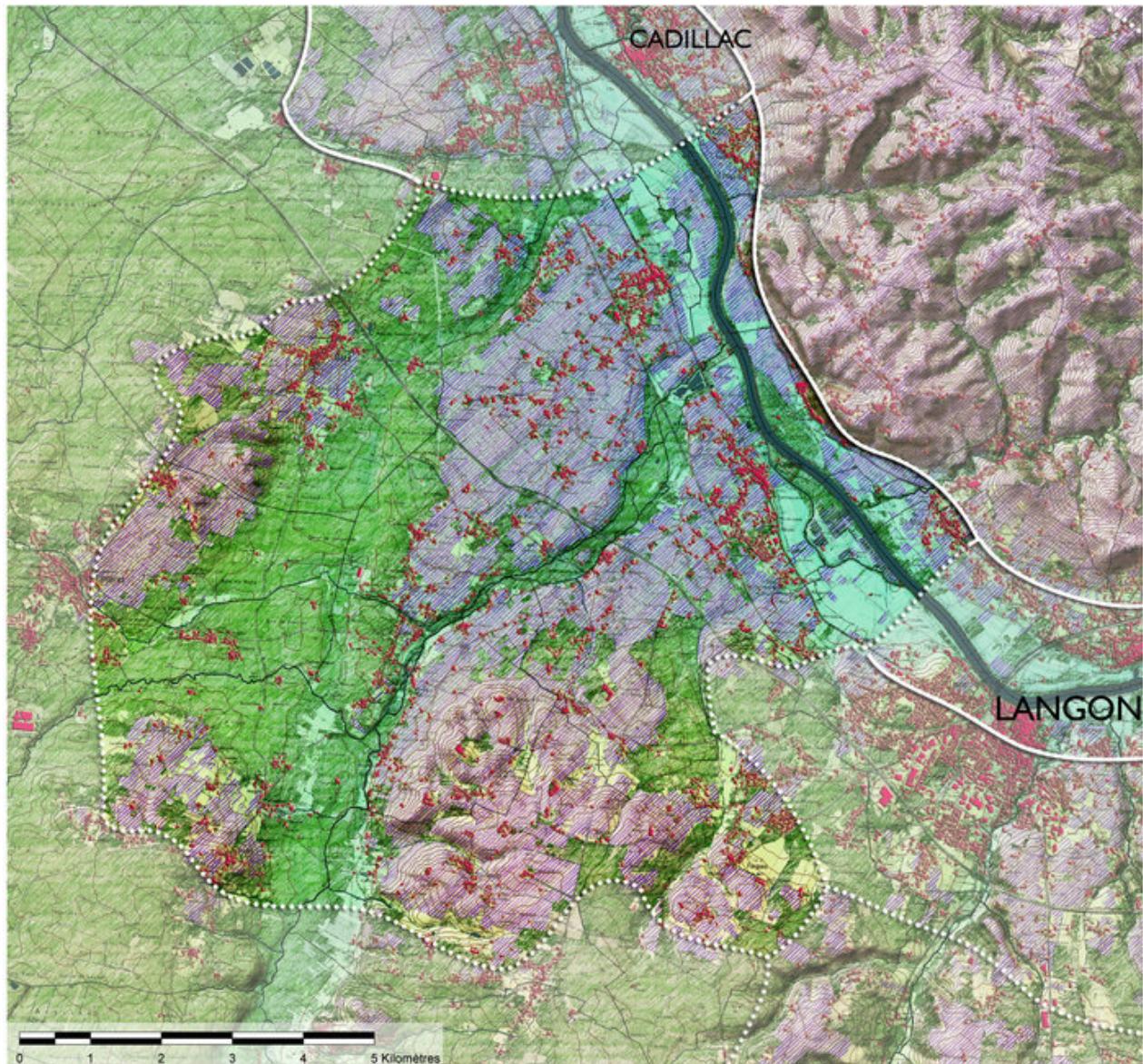


données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25

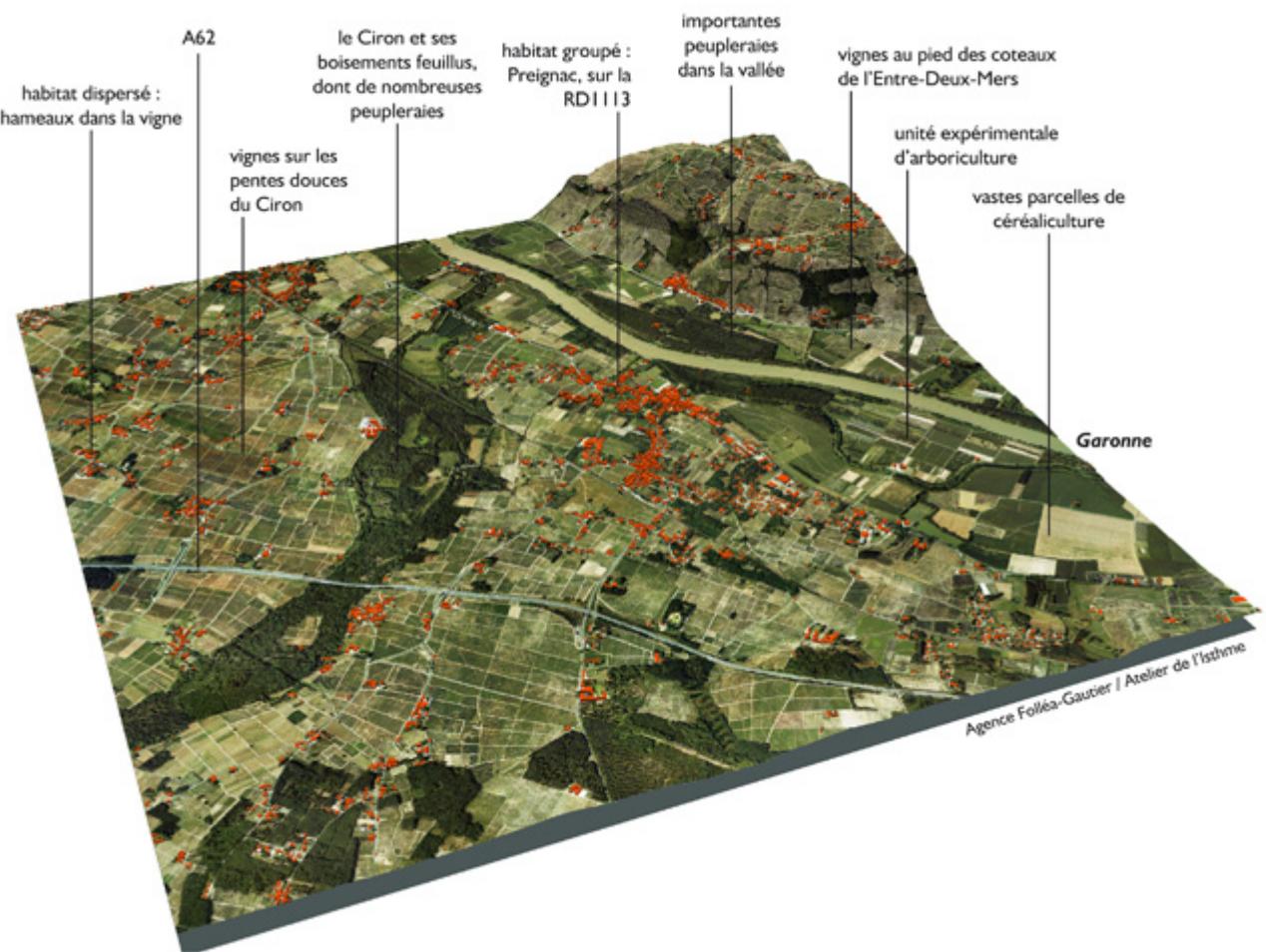
Reliefs

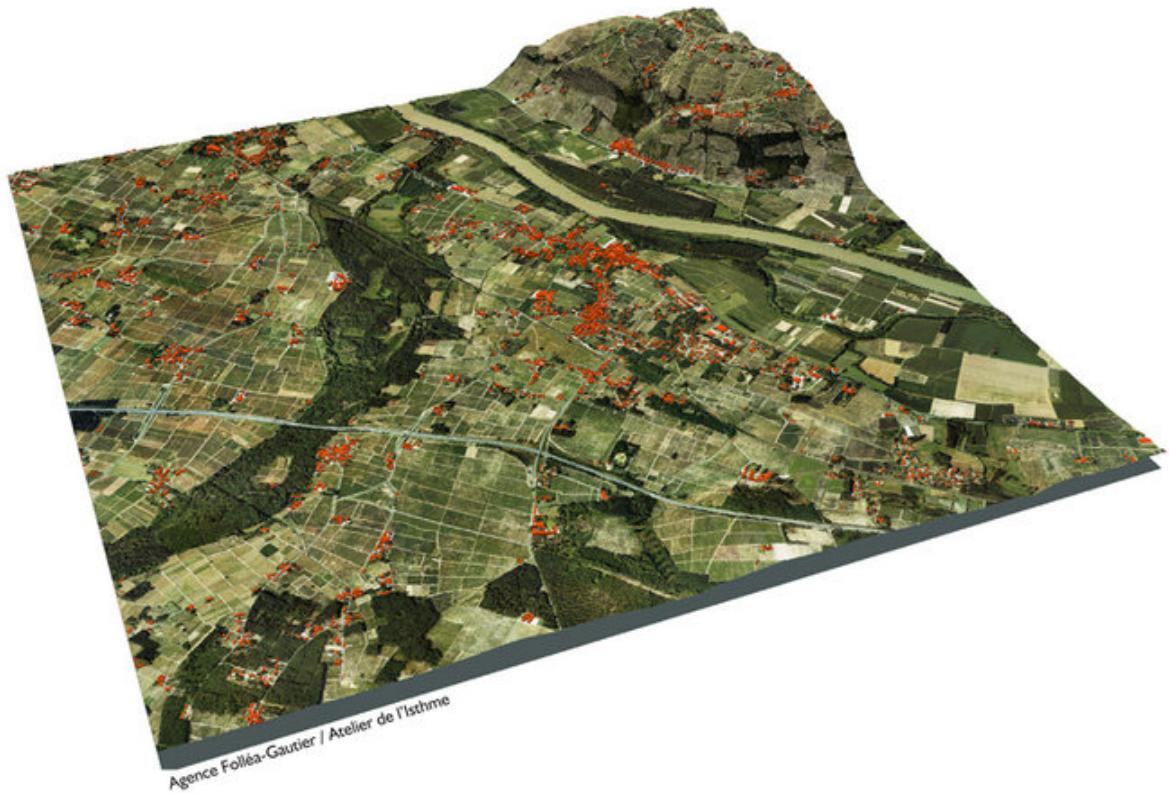




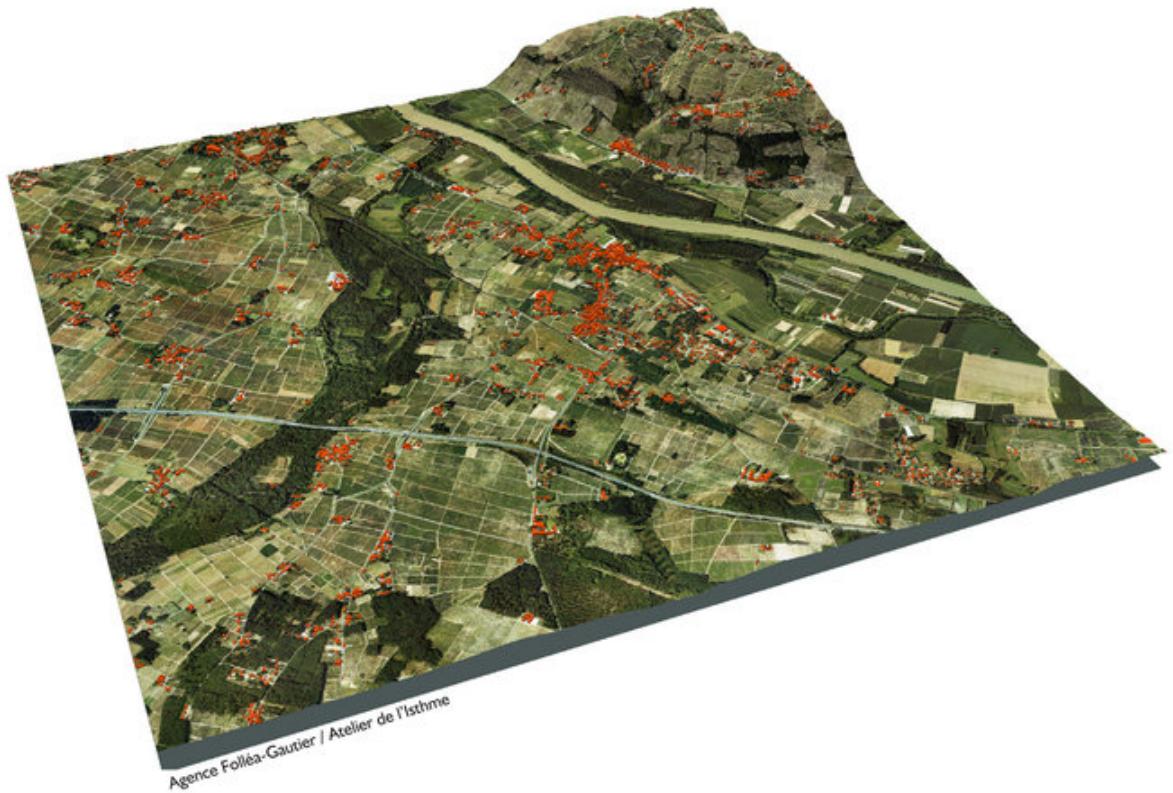


+





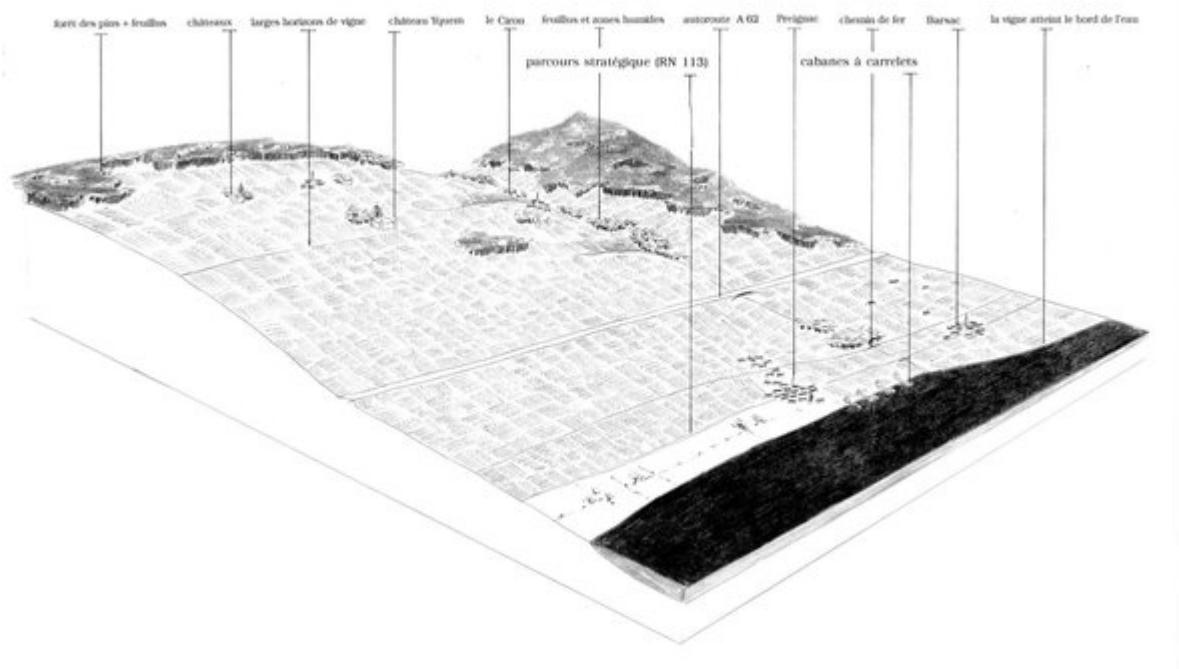
Agence Follea-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Follea-Gautier / Atelier de l'Isthme



Autour de la confluence entre le Ciron et la Garonne, des paysages particuliers se dessinent : les coteaux assez marqués de la rive gauche du fleuve laissent ici la place à des pentes plus douces, créant un grand dégagement au sud-ouest de la vallée. Cette variation topographique s'accompagne d'une modification de l'occupation des sols, et la forêt des Landes girondines s'ouvre en clairières viticoles de grande ampleur, profitant d'une pédologie et d'un micro-climat propices à la vigne. L'urbanisation reste limitée aux bourgs de Preignac et Barsac dans la vallée de la Garonne (parcourue par les RD1113 et RD10), et à l'occupation diffuse des hameaux dans les clairières - néanmoins bien plus peuplées que la forêt alentour - que franchit l'autoroute A62.



crédits : Agence Folléa-Gautier

### De grandes clairières aux frontières nettes



Les vignes s'étalent jusqu'aux boisements qui cernent la clairière en contrebas ; au-delà se dessinent les coteaux en rive droite de la Garonne - Bommes

crédits : Agence Folléa-Gautier

Le Sauternais ouvre de vastes horizons dégagés au cœur de la grande pinède : les vignes laissent filer le regard jusqu'au lointain et la position en surplomb offre des vues vers la vallée de la Garonne.



Après ces parcelles de jeunes conifères, la vigne s'étend à l'horizon - Sauternes.

crédits : Agence Folléa-Gautier

La transition de l'univers fermé de la forêt à l'ouverture des clairières est rapide et une lisière assez nette en marque la limite, on ne traverse pas de frange progressive entre ces deux paysages. Bornant les vignes, les massifs boisés constituent ainsi des horizons denses, plus sombres, qui soulignent les limites des clairières.



Le sombre horizon boisé cerne la vaste clairière de Sauternes

crédits : Agence Folléa-Gautier

Si la clairière de Sauternes est la plus vaste et forme le cœur de cette unité, on trouve aussi, à l'ouest du Ciron, des ouvertures viticoles importantes, autour des villages de Budos, Landiras et Illats.

### **Des vignes aux terroirs variés**



Les croupes graveleuses sont couvertes de vignes - Sauternes

crédits : Agence Folléa-Gautier

La prédominance de la vigne dans cette unité de paysage est liée à une modification de la nature des sols, les podzols des Landes girondines faisant place à des substrats mieux adaptés au vignoble. Mais différents terroirs se partagent tout de même ce territoire : en rive droite de la Garonne, les pieds de coteau de l'Entre-Deux-Mers présentent des sols lessivés, partiellement couverts par les alluvions de la vallée ; la rive droite du Ciron s'inscrit dans la série de croupes graveleuses qui surplombent Garonne et Gironde ; enfin, sur la rive gauche de cette rivière, les sables rouges de Barsac sont une formation

plus particulière, constituée notamment d'argile et reposant sur un plateau calcaire. La particularité des vins de Sauternes et Barsac réside aussi dans le brouillard du Ciron : l'humidité générée par la rivière entraîne l'apparition sur le raisin du *botrytis cinerea*, 'pourriture noble' qui confère à ces vins le caractère liquoreux qui fait leur réputation. C'est aussi grâce à cette qualité de production que les paysages viticoles apparaissent ici très soignés.

### Une présence importante de boisements feuillus



Une dense ripisylve feuillue accompagne le Ciron - Bommes  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le Ciron s'accompagne d'une ripisylve continue de boisements feuillus, tout comme la Leyre et quelques autres cours d'eau traversant les Landes girondines. Tout aussi remarquable dans ce paysage viticole que dans la pinède - voire plus, car directement apparent - cet élément crée à la fois une structure paysagère de qualité et un corridor écologique important (classé en ZNIEFF de type 2). Entre les clairières de Budos, Landiras et Illats, et la vallée du Ciron, on trouve également une forêt de feuillus, liée à la présence de deux affluents de ce dernier : le Tursan et la Mouliasse.



Le fond de vallée est de plus en plus colonisé par les peupleraies - Sainte-Croix-du-Mont  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans la vallée de la Garonne, la vigne produisant un vin de qualité moindre, les boisements ont tendance à remplacer cette culture et à occuper des surfaces importantes. Sur les terres alluvionnaires du fond de vallée, ce sont des peupleraies qui se multiplient, rendant les abords du fleuve largement opaques.



Les coteaux de l'Entre-Deux-Mers tendent à l'enfrichement - Sainte-Croix-du-Mont  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur les coteaux de l'Entre-Deux-Mers, les pentes, souvent très raides, sont par endroits abandonnées et gagnées par la friche, qui transforme rapidement ces paysages, dessinant des compositions de vignes et de forêts.



Si les vignes restent bien présentes sur les pentes de Loupiac, les extensions urbaines déprécient ces paysages  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Autour de Loupiac, un relief plus doux freine cette évolution et permet le maintien global de la viticulture, mais sans la prémunir face au développement des extensions urbaines. Des terres labourées dans le lit majeur



La ripisylve de la Garonne délimite les horizons cultivés du fond de vallée - Loupiac

crédits : Agence Folléa-Gautier

Le fond de vallée accueille aussi de vastes parcelles de céréaliculture, bénéficiant de sols alluvionnaires fertiles. Ces champs offrent cependant des ouvertures limitées, car la ripsylve et les peupleraies en bord de Garonne forment très vite des horizons opaques qui bornent ces dégagements.

### **L'urbanisation groupée dans la vallée**

C'est au long de la RD1113 que l'on trouve quelques formations urbaines plus notables : les bourgs de Barsac et Preignac, centrés sur la route, s'étirent vers l'ouest jusqu'à la voie ferrée. Si quelques extensions récentes s'implantent aux limites des villages, elles restent souvent en retrait de la route et ne créent pas de couloir bâti.

### **L'occupation bâtie des terres viticoles**

Sur les pentes viticoles, l'habitat s'organise en petits hameaux dispersés, répartis sur le maillage des routes rurales. La grande valeur des vins produits ici permet d'éviter les phénomènes d'extensions urbaines diffuses et de mitage incontrôlé que l'on peut rencontrer ailleurs. Les constructions restent pour la plupart groupées, et sont souvent accompagnées de bosquets d'arbres.



Château Lafaurie-Peyraguey et château Vigneau au fond - Bommes  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les bâtiments viticoles plus récents bénéficient également d'une architecture soignée - Sauternes  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les riches domaines viticoles participent aussi des paysages de cette unité : si leurs parcs n'occupent qu'une emprise réduite, les bâtiments, mis en valeur par les vignes qui les entourent, apparaissent souvent d'une grande qualité architecturale. Aussi bien les châteaux eux-mêmes que les chais et corps de fermes s'offrent à la vue sur les hauteurs, valorisés par quelques plantations. Ainsi, juché sur sa butte, Château d'Yquem domine majestueusement les paysages et coiffe les pentes viticoles par ses bâties et bosquets.

+ -

## CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

### ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâti remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

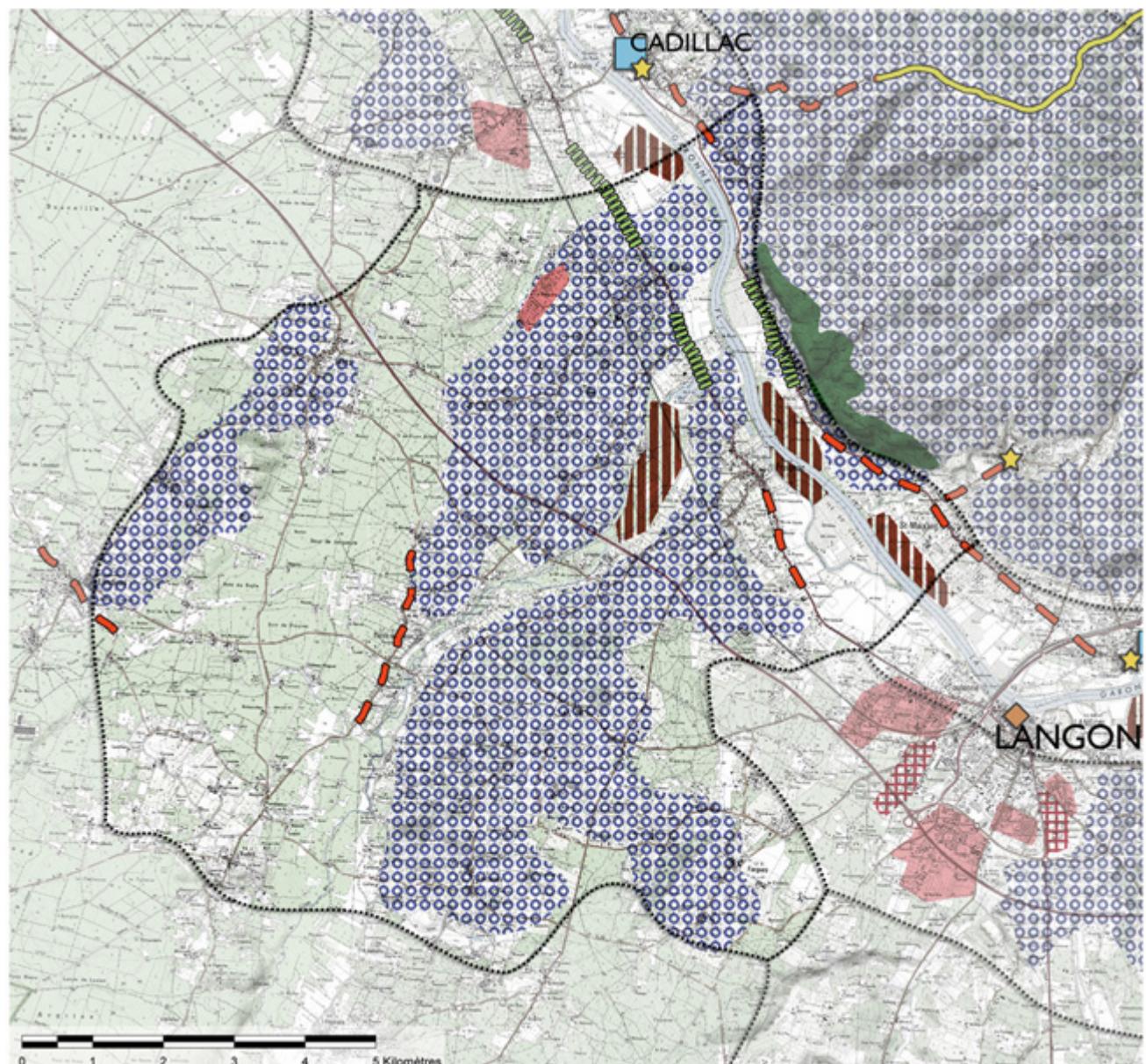
### ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

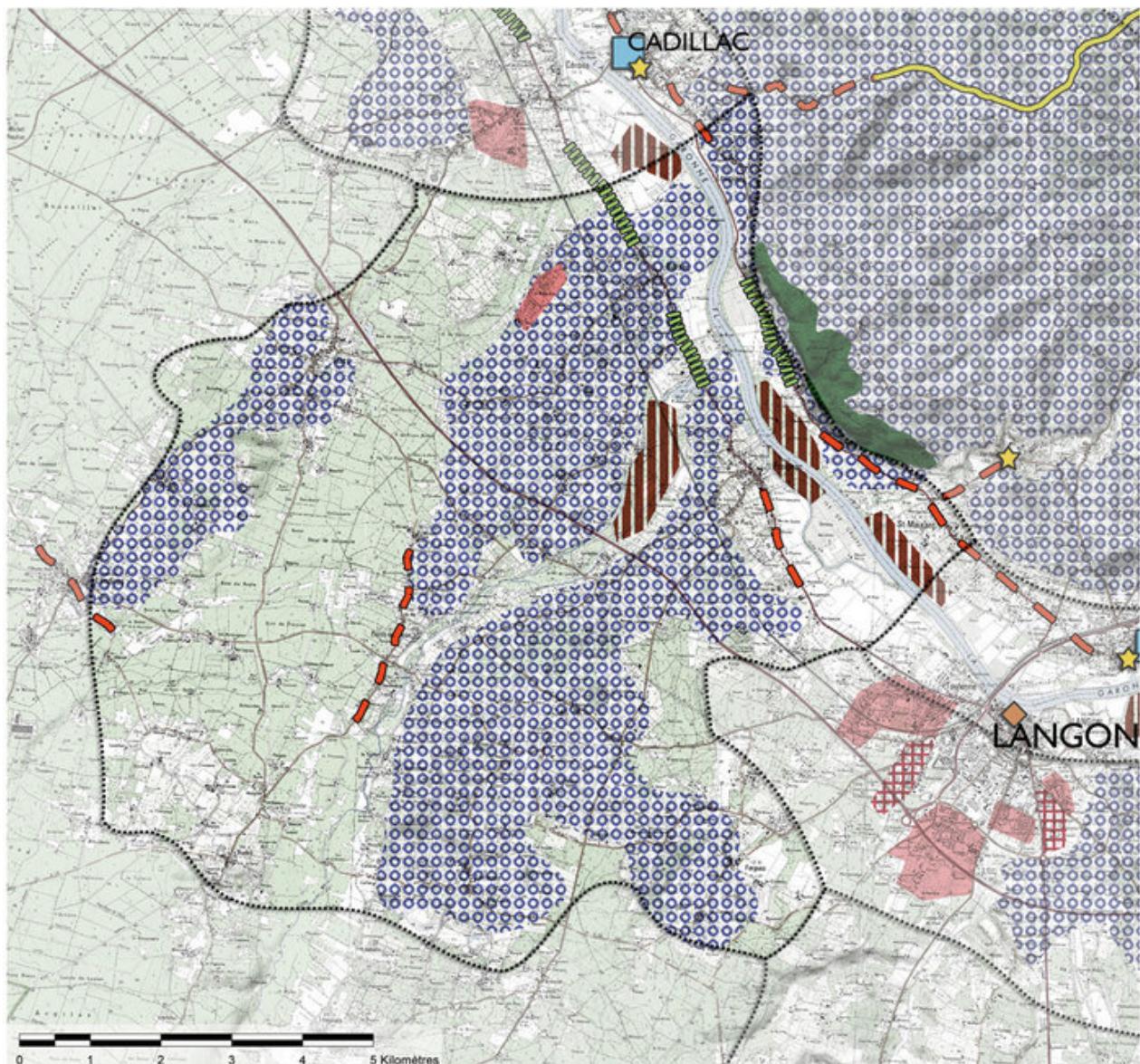
- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges

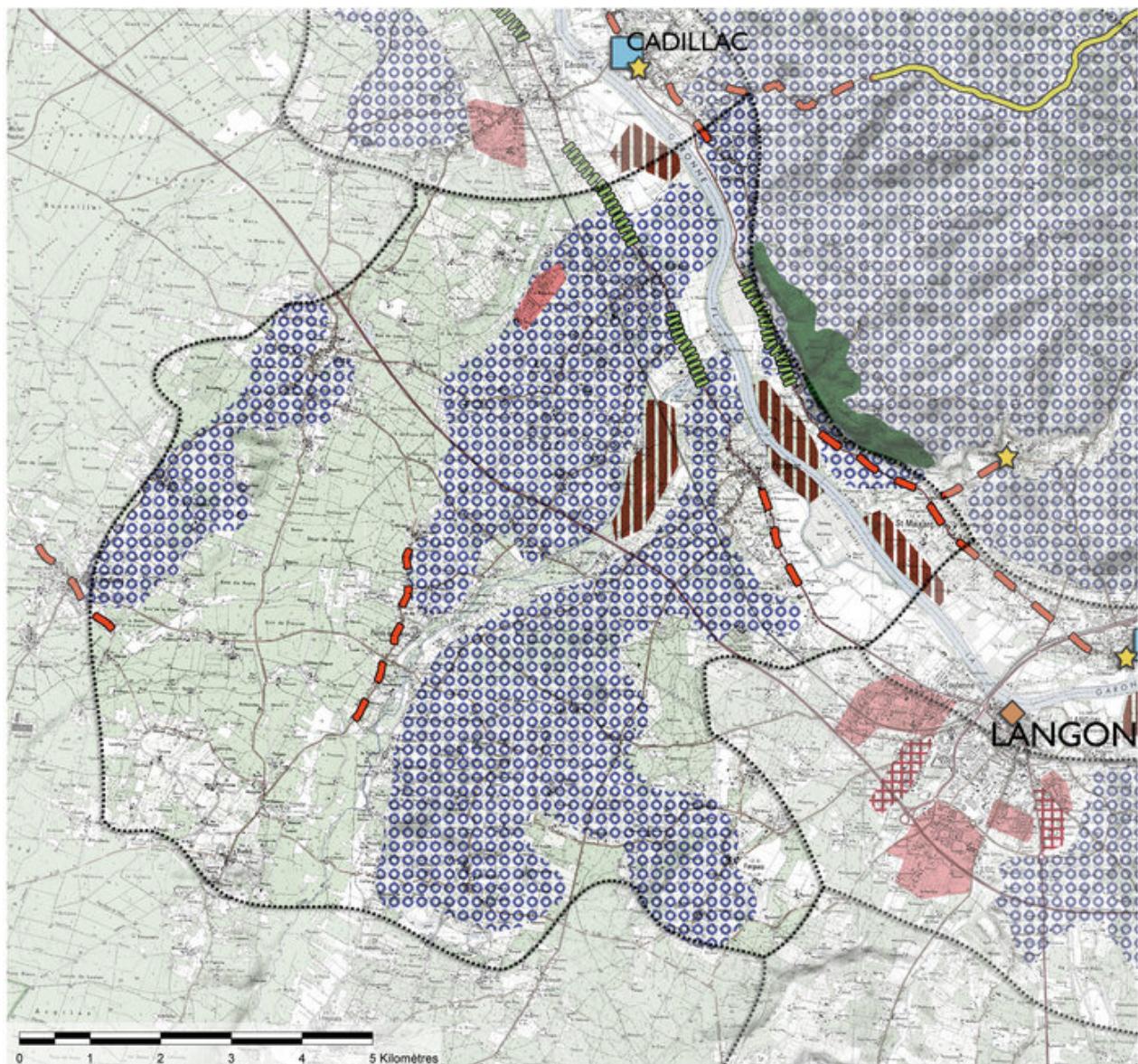
### ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







## Enjeux de protection/préservation



La prolifération des panneaux ne valorise pas le château - Bommes  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine architectural des châteaux : protection des bâtiments et de leurs abords.

Les coupures d'urbanisation dans la vallée : arrêt des constructions au bord de la RD1113, gestion des abords de la route pour favoriser la perception des paysages.



Bords et fossés enherbés, murets de pierre, participent de la qualité des paysages viticoles - Bommes

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les paysages des bords de routes : entretien des murets et fossés, maintien des bords enherbés.

### **Enjeux de valorisation/création**



Les trottoirs sont peu confortables, la majorité de l'espace reste dédié à la voiture - Landiras  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les espaces publics des bourgs : aménagements d'espaces et de circulations dédiés aux piétons et aux vélos, valorisation du patrimoine bâti.

### **Enjeux de réhabilitation/requalification**



L'enrichement des coteaux se poursuit au détriment des vignes - Loupiac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'enrichement des coteaux de l'Entre-Deux-Mers : maintien des vignes, développement d'autres usages en complément (pâture), gestion des boisements existants, création de cheminements, aménagement de points de vue.



Les peupleraies referment les paysages de la vallée - Sainte-Croix-du-Mont  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les peupleraies dans la vallée : limitation de la surface des boisements, gestion paysagère et écologique dans une démarche d'ensemble intercommunale.

L'envahissement des panneaux publicitaires : maîtrise du foisonnement des pancartes.